

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2016-228
DU 24 MARS 2016 MODIFIANT L'ARRETE MINISTERIEL
N° 2014-175 DU 24 MARS 2014 PORTANT APPLICATION DE
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008
RELATIVE AUX PROCEDURES DE GEL DES FONDS
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ECONOMIQUES.

I. Les personnes ci-après sont retirées de la liste figurant à l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2014-175 du 24 mars 2014 :

7. Yuriy Gennadyevich ZHEREBTSOV

41. Igor Dmitrievich SERGUN

133. Pavel DREMOV

II. Les mentions relatives aux personnes et entités, dont le nom est indiqué ci-après, qui figurent à l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2014-175 du 24 mars 2014, sont remplacées par les mentions suivantes :

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
1.	Sergey Valeryevich AKSYONOV, Sergei Valerievich AKSENOV Serhiy Valeriyovych AKSYONOV	Né le : 26.11.1972. Né à : Beltsy (Bălți), aujourd'hui en République de Moldavie	Sergey Aksyonov a été élu « premier ministre de Crimée » le 27 février 2014 au sein de la Verkhovna Rada criméenne en présence d'hommes armés russes. Cette « élection » a été décrétée inconstitutionnelle le

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			1 ^{er} mars 2014 par Oleksandr Turchynov. Sergey Aksyonov a mené une campagne active en faveur de l'organisation du « référendum » du 16 mars 2014. Le 9 avril 2014, il a été nommé « chef » par intérim de la soi-disant « République de Crimée » par le président Poutine. Le 9 octobre 2014, il a été officiellement « élu » « chef » de la soi-disant « République de Crimée ». Sergey Aksyonov a ensuite décidé de regrouper les fonctions de « chef » et de « Premier ministre ». Membre du Conseil d'État russe.
2.	Vladimir Andreevich KONSTANTINOV	Né le : 19.11.1956 Né à : Vladimirovka (alias Vladimirovca), région de Slobozia, République socialiste soviétique moldave (aujourd'hui République de Moldavie) ou Bogomol, République socialiste soviétique moldave	En qualité de président du Conseil suprême de la République autonome de Crimée, M. Konstantinov a joué un rôle significatif dans le cadre de l'adoption par la Verkhovna Rada des décisions relatives au « référendum » menaçant l'intégrité territoriale de l'Ukraine et il a appelé les électeurs à voter en faveur de l'indépendance de la Crimée. M. Konstantinov a été l'un des cosignataires du « traité d'adhésion de la Crimée à la Fédération de Russie » du 18 mars 2014. Depuis le 17 mars 2014, il est « président » du « Conseil d'État » de la soi-disant « République de Crimée ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
3.	Rustam Ilmirovich TEMIRGALIEV	Né le : 15.8.1976 Né à : Oulan-Oude, République socialiste soviétique autonome bouriate (République socialiste fédérative soviétique de Russie)	En tant qu'ancien vice-ministre de la Crimée, M. Temirgaliev a joué un rôle significatif dans le cadre de l'adoption par la Verkhovna Rada des décisions relatives au « référendum » menaçant l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Il a mené une campagne active en faveur de l'intégration de la Crimée dans la Fédération de Russie. Le 11 juin 2014, il a démissionné de son poste de « premier vice-Premier ministre » de la soi-disant « République de Crimée ».
5.	Aleksei Mikhailovich CHALIY	Né le : 13.6.1961 Né à : Moscou ou Sébastopol	Le 23 février 2014, M. Chaliy est devenu « maire du peuple de Sébastopol » par acclamation populaire, « élection » qu'il a acceptée. Il a mené une campagne active afin que Sébastopol devienne une entité distincte de la Fédération de Russie à la suite du « référendum » du 16 mars 2014. Il a été l'un des cosignataires du « traité d'adhésion de la Crimée à la Fédération de Russie » du 18 mars 2014. Il a été « gouverneur » de Sébastopol par intérim du 1 ^{er} au 14 avril 2014 et est un ancien président « élu » de l'assemblée législative de la ville de Sébastopol.
6.	Pyotr Anatolyevich ZIMA	Né le : 29.3.1965	Le 3 mars 2014, M. Zima a été nommé par le « Premier ministre », M. Aksyonov, au nouveau poste de chef du Service de sécurité de la Crimée (SBU), nomination qu'il a acceptée. Il a communiqué des informations importantes, notamment une base de données, au Service de renseignement russe (SBU). Il a notamment fourni des informations sur des activistes favorables au mouvement pro-européen de Maïdan et des défenseurs des droits de l'homme de Crimée. Il a contribué de façon notable à empêcher les autorités ukrainiennes d'exercer leur contrôle sur le territoire de la Crimée. Le 11 mars 2014, d'anciens agents criméens du SBU ont proclamé la constitution d'un Service de sécurité indépendant de la Crimée.
8.	Sergey Pavlovych TSEKOV	Né le : 29.9.1953 ou le 23.9.1953 ou le 28.9.1953 Né à : Simferopol	En tant que vice-président de la Verkhovna Rada de Crimée, M. Tsekov a été à l'origine, avec M. Sergey Aksyonov, de la dissolution illégale du gouvernement de la République autonome de Crimée. Il a entraîné dans cette entreprise M. Vladimir Konstantinov en le menaçant de destitution. Il a publiquement admis que c'étaient les députés criméens qui avaient invité les soldats russes à s'emparer de la Verkhovna Rada de la Crimée. Il a été l'un des premiers responsables criméens à demander publiquement l'annexion

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			de la Crimée par la Russie. Membre du Conseil de Fédération de la Fédération de Russie de la soi-disant « République de Crimée ».
9.	OZEROV, Viktor Alekseevich	Né le : 5.1.1958 Né à : Abakan, Khakassia	Président de la Commission de la sécurité et de la défense du Conseil de la Fédération de la Fédération de Russie. Le 1 ^{er} mars 2014, M. Ozerov, s'exprimant au nom de la Commission de la sécurité et de la défense du Conseil de la Fédération, a publiquement apporté son soutien, au sein du Conseil de la Fédération, au déploiement de troupes russes en Ukraine.
11.	KLISHAS, Andrei Aleksandrovich	Né le : 9.11.1972 Né à : Sverdlovsk	Président de la Commission du droit constitutionnel du Conseil de la Fédération de la Fédération de Russie. Le 1 ^{er} mars 2014, M. Klishas a publiquement manifesté, au sein du Conseil de la Fédération, son soutien au déploiement de troupes russes en Ukraine. Dans des déclarations publiques, M. Klishas a cherché à justifier une intervention militaire russe en Ukraine en affirmant que « le président de l'Ukraine sout[enai]t l'appel lancé par les autorités de Crimée au président de la Fédération de Russie pour que cette dernière apporte une aide globale pour défendre les citoyens de la Crimée ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
14.	TOTOONOV, Aleksandr Borisovich	Né le : 3.4.1957 Né à : Ordzhonikidze, Ossétie du Nord	Membre de la Commission des affaires internationales du Conseil de la Fédération de la Fédération de Russie. Le 1 ^{er} mars 2014, M. Totoonov a publiquement manifesté, au sein du Conseil de la Fédération, son soutien au déploiement de troupes russes en Ukraine.
15.	PANTELEEV, Oleg Evgenevich	Né le : 21.7.1952 Né à : Zhitnikovskoe, région de Kourgan	Ancien premier vice-président de la Commission des affaires parlementaires du Conseil de la Fédération. Le 1 ^{er} mars 2014, M. Pantelev a publiquement manifesté, au sein du Conseil de la Fédération, son soutien au déploiement de troupes russes en Ukraine. Il est actuellement premier vice-gouverneur de l'oblast de Kourgan et chef de la délégation du gouvernement de l'oblast de Kourgan auprès du gouvernement de la Fédération de Russie.
19.	VITKO, Aleksandr Viktorovich	Né le : 13.9.1961 Né à : Vitebsk (République socialiste soviétique de Biélorussie)	Commandant de la Flotte de la mer Noire, amiral. Responsable du commandement des forces russes qui ont occupé le territoire souverain de l'Ukraine.
33.	Elena Borisovna MIZULINA (née DMITRIYEVA)	Née le : 9.12.1954 Née à : Bui, région de Kostroma	Ancienne députée à la Douma. Initiatrice et co-auteur de propositions législatives présentées récemment en Russie devant permettre aux régions d'autres pays de rejoindre la Russie sans l'accord préalable de leurs autorités centrales. Depuis septembre 2015, elle est membre du Conseil de la Fédération de la région d'Omsk.

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
36.	Oleg Genrikhovich SAVELYEV	Né le : 27.10.1965 Né à : Léninegrad	Ancien ministre des affaires criméennes. Responsable de l'intégration, dans la Fédération de Russie, de la République autonome de Crimée annexée. Actuellement chef adjoint du personnel du gouvernement russe, responsable de l'organisation des travaux de la commission gouvernementale pour le développement socioéconomique de la soi-disant « République de Crimée ».
45.	Andriy Yevgenovych PURGIN Andrei Evgenevich PURGIN	Né le : 26.1.1972 Né à : Donetsk	A participé activement à des actions séparatistes et en a organisé, a coordonné des actions des « touristes russes » à Donetsk. Cofondateur d'une « Initiative civique du Donbass pour l'Union eurasiennne ». Jusqu'au 4 septembre 2015, « président » du « Conseil populaire de la République populaire de Donetsk ».
46.	Denys Volodymyrovych PUSHYLIN Denis Vladimirovich PUSHILIN	Né le : 9.5.1981 ou 9.5.1982 Né à : Makiivka (oblast de Donetsk)	Un des dirigeants de la « République populaire de Donetsk ». A participé à la prise de contrôle et à l'occupation de l'administration régionale. Porte-parole actif des séparatistes. Jusqu'au 4 septembre 2015, soi-disant « vice-président » du « Conseil populaire » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Depuis le 4 septembre 2015, « président » du « Conseil populaire de la République populaire de Donetsk ».
47.	TSYPLAKOV Sergey Gennadevich	Né le : 1.5.1983 Né à : Khartsyzsk, oblast de Donetsk	Un des dirigeants de l'organisation « Milice populaire du Donbass », à l'idéologie radicale. Il a participé de manière active à la prise de contrôle d'un certain nombre de bâtiments publics dans la région de Donetsk.
48.	Igor Vsevolodovich GIRKIN alias Igor Strelkov (Ihor Strielkov)	Né le : 17.12.1970 Né à : Moscou	Identifié comme membre de la direction générale du renseignement de l'état-major des forces armées de la Fédération de Russie (GRU). Il a été impliqué dans des incidents à Sloviansk. Chef du mouvement public « Nouvelle Russie ». Ancien « ministre de la défense » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ».
53.	Oleg Grigorievich KOZYURA	Né le : 19.12.1962 Né à : Zaporozhye	Ancien chef de la section « Sébastopol » du Service fédéral des migrations. Responsable de la délivrance systématique et accélérée de passeports russes aux habitants de Sébastopol. Actuel adjoint de Mikhaïl Chaluy, membre du conseil municipal de Sébastopol.
54.	Viacheslav PONOMARIOV, Vyacheslav Volodymyrovich PONOMARYOV Viacheslav Vladimirovich PONOMAREV	Né le : 2.5.1965 Né à : Sloviansk (oblast de Donetsk)	Ancien « maire du peuple » autoproclamé de Sloviansk (jusqu'au 10 juin 2014). Ponomariov a invité Vladimir Poutine à envoyer des soldats russes pour protéger sa ville et lui a ensuite demandé de livrer des armes. Ses hommes sont impliqués dans des enlèvements (ils ont capturé Irma Krat et Simon Ostrovsky, un reporter du site

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			d'information Vice News, tous deux ont été relâchés par la suite, ils ont arrêté des observateurs militaires présents au titre du Document de Vienne de l'OSCE). Continue à soutenir activement les actions et les politiques séparatistes.
57.	Oleg TSARIOV, Oleh Anatoliyovych TSAROV Oleg Anatolevich TSAREV	Né le : 2.6.1970 Né à : Dnepropetrovsk	Ancien membre de la Rada ; à ce titre, a publiquement appelé à créer la « République fédérale de Nouvelle Russie », composée des régions du sud-est de l'Ukraine. Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes. Ancien « président » du soi-disant « Parlement de l'Union des républiques populaires » (« Parlement de Nouvelle Russie »).
62.	Aleksandr Yurevich BORODAI	Né le : 25.7.1972 Né à : Moscou	Ancien « Premier ministre de la République populaire de Donetsk » ; à ce titre, responsable des activités « gouvernementales » séparatistes du soi-disant « gouvernement de la République populaire de Donetsk » (a par exemple déclaré le 8 juillet 2014 : « Nos forces militaires mènent une opération spéciale contre les « fascistes » ukrainiens. ») ; signataire du protocole d'accord sur « l'Union de la nouvelle Russie » (« Novorossiia union »). Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes ; chef de « l'Union des volontaires du Donbass ».
64.	Alexandr Aleksandrovich KALYUSSKY,	Né le : 9.10.1975	Ancien soi-disant « vice-premier ministre de facto des affaires sociales de la République populaire de Donetsk ». Responsable des activités séparatistes « gouvernementales » du soi-disant « gouvernement » de la « République populaire de Donetsk ».
65.	Alexander KHRYAKOV, Aleksandr Vitalievich KHRYAKOV Oleksandr Vitaliyovych KHRYAKOV	Né le : 6.11.1958 Né à : Donetsk	Ancien soi-disant « ministre de l'information et des médias de la République populaire de Donetsk ». Membre du soi-disant « Conseil populaire » de la « République populaire de Donetsk ». Responsable des activités de propagande pro-séparatistes du soi-disant « gouvernement » de la « République populaire de Donetsk ».
71.	Nikolay KOZITSYN	Né le : 20.6.1956 ou le 6.10.1956 Né à Djerzjinsk, région de Donetsk	Commandant des Forces cosaques. Responsable du commandement de séparatistes dans l'Est de l'Ukraine combattant contre les forces gouvernementales ukrainiennes.
81.	Alexander Nikolayevich TKACHYOV	Né le : 23.12.1960 Né à : Vyselki, région de Krasnodar	Ancien gouverneur du kraï de Krasnodar. A été décoré de la médaille « de la libération de la Crimée » par le chef faisant fonction de la République autonome de Crimée pour le soutien qu'il a apporté à l'annexion illégale de la Crimée. À cette occasion, le chef faisant fonction de la République autonome de Crimée a déclaré que Tkachyov était l'un des premiers à exprimer son soutien aux nouveaux « dirigeants » de la Crimée. Actuellement ministre de l'agriculture de la Fédération de Russie (depuis le 22 avril 2015).

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
83.	Ekaterina Iurievna GUBAREVA Katerina Yuriyovna GUBARIEVA	Née le : 5.7.1983 ou le 10.3.1983 Née à : Kakhovka (oblast de Kherson)	En sa qualité d'ancienne soi-disant « ministre des affaires étrangères », elle a été chargée de défendre la soi-disant « République populaire de Donetsk », compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. De plus, son compte bancaire est utilisé pour financer des groupes séparatistes illégaux. En assumant cette fonction et en cette qualité, elle a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Continue à soutenir activement les actions et les politiques séparatistes. Membre du « Conseil populaire » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ».
98.	Miroslav Vladimirovich RUDENKO	Né le : 21.1.1983 Né à : Debalcevo	Associé à la « milice populaire du Donbass ». Il a entre autres déclaré que celle-ci poursuivra son combat dans le reste du pays. Rudenko a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Soi-disant « député du peuple » (membre) au soi-disant « Conseil populaire de la République populaire de Donetsk ».
99.	Gennadiy Nikolaiovych TSYPKALOV, Gennadii Nikolaevich TSYPKALOV	Né le : 21.6.1973 Né dans : l'oblast de Rostov (Russie)	A remplacé Marat Bashirov en tant que soi-disant « Premier ministre » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». A pris précédemment une part active dans la « milice du sud-est ». Tsypkalov a donc soutenu les actions et les politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
100.	Andrey Yurevich PINCHUK	Date possible de naissance : 27.12.1977	Ancien « ministre de la sécurité d'État » de la « République populaire de Donetsk ». Associé à Vladimir Antyufeyev, qui est responsable des activités « gouvernementales » séparatistes du « gouvernement de la République populaire de Donetsk ». Il a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Continue à soutenir activement les actions ou les politiques séparatistes. « Directeur exécutif » de l'« Union des volontaires du Donbass ».
102.	Andrei Nikolaevich RODKIN	Né le : 23.9.1976 Né à : Moscou	Représentant à Moscou de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». Il a entre autres déclaré que les milices sont prêtes à mener une guérilla et qu'elles ont saisi des systèmes d'armes des forces armées ukrainiennes. Il a donc soutenu des actions et des politiques qui

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Un des dirigeants de l'« Union des volontaires du Donbass ».
105.	Mikhail Sergeevich SHEREMET	Né le : 23.5.1971 Né à : Dzhankoy	Soi-disant « premier vice-Premier ministre » de la Crimée. Sheremet a joué un rôle essentiel dans l'organisation et la mise en œuvre du référendum tenu le 16 mars en Crimée sur l'unification avec la Russie. Au moment du référendum, Sheremet aurait commandé les « forces d'autodéfense » pro-moscovites en Crimée. Il a donc soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
116.	Svetlana Sergeevna ZHUROVA	Née le : 7.1.1972 Née à : Pavlov-sur-la-Neva	Première vice-présidente de la commission des affaires étrangères de la Douma. Le 20 mars 2014, elle a voté en faveur du projet de loi constitutionnelle fédérale « sur l'adhésion de la République de Crimée à la Fédération de Russie et sur la formation dans la Fédération de Russie de deux nouvelles entités fédérales - la République de Crimée et la Ville fédérale de Sébastopol ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
120.	Serhiy KOZYAKOV (alias Sergey Kozyakov)	Né le : 29.9.1982	En sa qualité de « chef de la commission électorale centrale de Lougansk », il est responsable de l'organisation des prétendues « élections » du 2 novembre 2014 dans la soi-disant « République populaire de Lougansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. En octobre 2015, il a été nommé « ministre de la justice » de la soi-disant « République populaire de Louhansk ». En assumant cette fonction, en agissant en cette qualité et en organisant les « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et a déstabilisé davantage l'Ukraine.
121.	Oleg Konstantinovich AKIMOV (alias Oleh AKIMOV)	Né le : 15.9.1981 Né à : Lougansk	Représentant de l'« Union économique de Lougansk » au sein du « Conseil national » de la « République de Lougansk ». A participé aux prétendues « élections » du 2 novembre 2014, en tant que candidat au poste de « chef » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». Ces « élections » violent la loi ukrainienne et sont par conséquent illégales. Depuis 2014, il est le « chef » de la soi-disant « Fédération des syndicats » de la « République populaire de Lougansk ». En assumant cette fonction, en agissant en cette qualité et en participant officiellement

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			en tant que candidat aux « élections » illégales, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
126.	Dmitry Aleksandrovich SEMYONOV, Dmitrii Aleksandrovich SEMENOV	Né le : 3.2.1963 Né à : Moscou	Ancien « vice-Premier ministre chargé des finances » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
127.	Oleg BUGROV	Né le : 29.8.1969	Ancien « ministre de la défense » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
134.	Alexey Yurevich MILCHAKOV alias Fritz, Serbian	Né le : 30.4.1991 ou le 30.1.1991 Né à : St Pétersbourg	Commandant de l'unité « Rusich », groupe séparatiste armé impliqué dans les combats dans l'est de l'Ukraine. En cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
135.	Arseny Sergeevich PAVLOV (alias Motorola)	Né le : 2.2.1983 Né à : Ukhta, Komi	Commandant du « Bataillon Sparte », groupe séparatiste armé impliqué dans les combats dans l'est de l'Ukraine. En cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
137.	Eduard Aleksandrovich BASURIN	Né le : 27.6.1966 ou le 21.6.1966 Né à : Donetsk	Soi-disant « commandant adjoint » du ministère de la défense de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
138.	Alexandr Vasilievich SHUBIN	Né le : 20.5.1972 ou le 30.5.1972 Né à : Louhansk	Ancien soi-disant « ministre de la justice » de la soi-disant « République populaire de Louhansk » illégale. Président de la « commission électorale centrale » de la soi-disant « République populaire de Louhansk » depuis octobre 2015. En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage le pays.
140.	Sergey Yurevich IGNATOV, alias KUZOVLEV		Soi-disant « commandant en chef de la milice populaire » de la « République populaire de Louhansk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage le pays.
141.	Ekaterina FILIPPOVA	Née le : 20.11.1988 Née à : Krasnoarmëïsk	Ancienne soi-disant « ministre de la justice » de la soi-disant « République populaire de Donetsk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, elle a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et elle a déstabilisé davantage l'Ukraine.
143.	Evgeny Vladimirovich MANUILOV	Né le : 5.1.1967	Soi-disant « ministre des revenus et des taxes » de la soi-disant « République populaire de Lougansk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, il a activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et il a déstabilisé davantage l'Ukraine.
145.	Olga BESEDINA	Née le 10.12.1976	Ancienne soi-disant « ministre du développement économique et du commerce » de la soi-disant « République populaire de Louhansk ». En assumant cette fonction et en agissant en cette qualité, elle a par conséquent activement soutenu des actions et des politiques qui compromettent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, et elle a déstabilisé davantage l'Ukraine.
148.	Arkady Viktorovich BAKHIN	Né le : 8.5.1956 Né à : Kaunas, Lituanie	Ancien premier vice-ministre de la défense (jusqu'au 17 novembre 2015) ; en cette qualité, il a contribué à soutenir le déploiement de troupes russes en Ukraine. D'après la structure actuelle du ministère russe de la défense, en cette qualité, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement russe. Cette politique menace l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
149.	Andrei Valeryevich KARTAPOLOV	Né le : 9.11.1963 Né en : RDA (DDR)	Depuis le 10 novembre 2015, commandant du district militaire occidental. Ancien directeur du service central des opérations et chef adjoint de l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie. Il a contribué activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la campagne militaire des forces russes en Ukraine. Selon les activités déclarées de l'état-major général, en exerçant le contrôle opérationnel sur les forces armées, il contribue activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement russe menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.

Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
1.	Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Chernomorneftegaz » (anciennement connue sous le nom de « PJSC Chernomorneftegaz »)		Le 17 mars 2014, le « Parlement de Crimée » a adopté une résolution proclamant l'appropriation d'avoirs appartenant à la société Chernomorneftegaz pour le compte de la « République de Crimée ». Cette société a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 29 novembre 2014 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Chernomorneftegaz ». Fondateur : le ministère des carburants et de l'énergie la République de Crimée.

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
2.	Société à responsabilité limitée « Port Feodosia » (anciennement connue sous le nom de « Feodosia »)		Le 17 mars 2014, le « Parlement de Crimée » a adopté une résolution proclamant l'appropriation d'avoirs appartenant à la société Feodosia pour le compte de la « République de Crimée ». Cette société a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 9 février 2015 en tant que société à responsabilité limitée « Port Feodosia ». Fondateur : Yuri Garyevich Rovinskiy.
10.	Soi-disant « Milice populaire du Donbass »		Groupe séparatiste armé illégal responsable de la lutte contre les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Ce groupe activiste a notamment pris le contrôle de plusieurs bâtiments gouvernementaux dans l'est de l'Ukraine au début d'avril 2014, portant ainsi atteinte à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine. Son ancien chef, Pavel Gubarev, est responsable de la prise du bâtiment du gouvernement régional à Donetsk avec les forces pro-russes et s'est autoproclamé « gouverneur du peuple ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
13.	Entreprise unitaire d'État de la Ville de Sébastopol, « Sevastopol seaport » (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique « Sevastopol commercial seaport » « Gosudarstvenoye predpriyatiye Sevastopolski morskoy torgovy port »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 17 mars 2014, le « Parlement de Crimée » a adopté la résolution n° 1757-6/14 « sur la nationalisation de certaines entreprises appartenant aux ministères ukrainiens de l'infrastructure ou de l'agriculture » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Sevastopol commercial seaport » au nom de la « République de Crimée ». Cette société a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. En termes de volume d'échanges, il s'agit du plus grand port maritime commercial de Crimée. Réenregistrée le 6 juin 2014 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la Ville de Sébastopol, « Sevastopol seaport ». Fondateur : Le gouvernement de Sébastopol.				confisquée par les « autorités » de Crimée. En termes de volume d'échanges, il s'agit du deuxième plus grand port maritime commercial de Crimée. Réenregistrée le 9 décembre 2014 en tant que Société à responsabilité limitée « Kerch seaport »/« Kamysh-Burun ». Fondateurs : la société à responsabilité limitée « Vostok-Capital », enregistrée à Donetsk, Ukraine ; la société à responsabilité limitée « Vostok », enregistrée à Donetsk, Ukraine ; la société à responsabilité limitée « Altcom Invest-Stroi », enregistrée à Donetsk, Ukraine et la société à responsabilité limitée « Altcom-Beton », enregistrée à Borisspol, Ukraine.
14.	Société à responsabilité limitée « Kerch seaport »/ « Kamysh-Burun » (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique « Kerch commercial sea port » Gosudarstvenoye predpriyatiye Kerchenski morskoy torgovy port)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 17 mars 2014, le « Parlement de Crimée » a adopté la résolution n° 1757-6/14 « sur la nationalisation de certaines entreprises appartenant aux ministères ukrainiens de l'infrastructure ou de l'agriculture » et, le 26 mars 2014, la résolution n° 1865-6/14 sur l'entreprise publique « Crimean Sea Ports » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Kerch Commercial Sea Port » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été	15.	Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Universal-Avia » (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique Universal-Avia Gosudarstvenoye predpriyatiye « Universal-Avia »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 24 mars 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1794-6/14 sur l'entreprise publique « Gosudarstvenoye predpriyatiye Universal-Avia » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Universal-Avia » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 15 janvier 2015 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Universal-Avia ». Fondateur : le ministère des transports de la République de Crimée.

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription		Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
16.	Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Sanatorium Nizhnyaya Oreanda » de l'administration du président de la Fédération de Russie (anciennement connue sous le nom de Complexe hôtelier « Nizhnyaya Oreanda »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 21 mars 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1767-6/14 sur les « Questions relatives à la création de l'association des sanatoriums et des complexes hôteliers » déclarant l'appropriation des avoirs du complexe hôtelier « Nizhnyaya Oreanda » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 9 octobre 2014 en tant qu'Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Sanatorium Nizhnyaya Oreanda » de l'administration du président de la Fédération de Russie. Fondateur : L'administration du président de la Fédération de Russie.				«Massandra» » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 1 ^{er} août 2014 en tant qu'Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Production-Agrarian Union «Massandra» » de l'administration du président de la Fédération de Russie. Fondateur : L'administration du président de la Fédération de Russie.
18.	Entreprise budgétaire de l'État fédéral « Production-Agrarian Union «Massandra» » de l'administration du président de la Fédération de Russie (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique « National Association of producers «Massandra» » Nacionalnoye proizvodstvenno agrarnoye obyedinenye « Massandra »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 9 avril 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1991-6/14 relative aux amendements à la résolution n° 1836-6/14 du Conseil d'État de la République de Crimée du 26 mars 2014 sur la « Nationalisation d'entreprises, d'institutions et d'organisations du secteur agroalimentaire situées sur le territoire de la République de Crimée » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Gosudarstvenoye predpriyatiye «Agrofirma Magarach» nacionalnogo instituta vinograda i vina «Magarach» »)	19.	Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « National Institute of Wine «Magarach» » (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique « Magarach of the national institute of wine » « Gosudarstvenoye predpriyatiye «Agrofirma Magarach» nacionalnogo instituta vinograda i vina «Magarach» »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 9 avril 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1991-6/14 relative aux amendements à la résolution n° 1836-6/14 du Conseil d'État de la République de Crimée du 26 mars 2014 sur la « Nationalisation d'entreprises, d'institutions et d'organisations du secteur agroalimentaire situées sur le territoire de la République de Crimée » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Gosudarstvenoye predpriyatiye «Agrofirma Magarach» nacionalnogo instituta vinograda i vina «Magarach» » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 15 janvier 2015 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la République

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			de Crimée « National Institute of Wine "Magarach" ». Fondateur : le ministère de l'agriculture de la République de Crimée.
20.	Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Factory of sparkling wine "Novy Svet" » (anciennement connue sous le nom d'Entreprise publique « Factory of sparkling wine Novy Svet » Gosudarstvenoye predpriyatiye « Zavod shampanskykh vin Novy Svet »)		La propriété de l'entité a été transférée en violation de la loi ukrainienne. Le 9 avril 2014, le « Présidium du Parlement de Crimée » a adopté la décision n° 1991-6/14 relative aux « amendements à la résolution n° 1836-6/14 du Conseil d'État de la République de Crimée » du 26 mars 2014 sur la « Nationalisation d'entreprises, d'institutions et d'organisations du secteur agroalimentaire situées sur le territoire de la République de Crimée » déclarant l'appropriation des avoirs de l'entreprise publique « Zavod shampanskykh vin Novy Svet » au nom de la « République de Crimée ». L'entreprise a donc de fait été confisquée par les « autorités » de Crimée. Réenregistrée le 4 janvier 2015 en tant qu'Entreprise unitaire d'État de la République de Crimée « Factory of sparkling wine "Novy Svet" ». Fondateur : le ministère de l'agriculture de la République de Crimée.
23.	RUSSIAN NATIONAL COMMERCIAL BANK		Après l'annexion illégale de la Crimée, la Russian National Commercial Bank (RNCB) est passée entièrement sous le contrôle de la « République de Crimée ». Elle est devenue le principal

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			acteur du marché, alors qu'elle n'était pas présente en Crimée avant l'annexion. En achetant ou en reprenant des succursales de banques qui se retirent de Crimée, RNCB a apporté un soutien matériel et financier aux actions du gouvernement russe visant à intégrer la Crimée dans la Fédération de Russie, compromettant ainsi l'intégrité territoriale de l'Ukraine.